

## Procès-verbal du Comité Directeur du 30 Octobre 2015

Présents: Fabrice Chantriaux, Jacqueline Gayrard, Frédéric Robin, François Fouchet, Bertrand Gouffault, Jean-Luc Barboza, Fabien Valo, Benjamin Lefrançois, Christine Merlier, Adrien Dodu, Patrick Piau, Jean-Marc Bruneau, Michel Amigues, Fabien Poncelet, Fabien Lacombe.

Absents excusés : Jean-Luc Pacaud, Murièle Laguette, Michel Vasselon,

Absents non excusés : Patrick Wolfarth, Grégory Berthemet.

Invités : Edith Guérin, Jean-Pierre Sempé, Pascal Goyenèche, Nico Angenon

En l'absence de Jean-Luc PACAUD, convalescent, c'est Jean-Luc BARBOZA, Vice-Président Délégué, qui mène les débats de ce soir.

### ❶ Vote du PV du Comité Directeur du 28 Août 2015

- 15 votants, vote pour à l'unanimité des élus présents, 2 abstentions (Jean-Marc B / M. Amigues).

### ❷ Tour de Table / Point des Commissions

#### ❖ François Fouchet (Commission Arbitrage) :

- Les 21 et 22 novembre 2015 auront lieu à Saint Cyr En Val, le second tour du Critérium Fédéral N2 Elite organisé par le club de Sud Loire TT 45. Jean-Luc Barboza avait envoyé un mail aux arbitres du Loiret afin de les mobiliser pour ces 2 jours. Peu de retour à ce jour.

#### ❖ Jean-Marc Bruneau (Commission Développement) :

- Le 9 octobre 2015 a eu lieu la soirée Loisirs (20 pongistes - licences promotionnelles). A cette occasion, 3 licences événementielles ont été réalisées. La section Sport Adapté des Cents Arpents a participé à la soirée.
- Le 11 novembre 2015 aura lieu à Sandillon, le premier tour de la Coupe Mixte. A ce jour, très peu d'équipes inscrits. Une seconde journée sera organisée en seconde phase avec un challenge à la clé.

#### ❖ Benjamin Lefrançois (Commission Jeunes et Technique) :

- La commission s'est réunie le 5/10/2015. Beaucoup plus de cadres ont participé à celle-ci par rapport aux précédentes. Stéphane Lelong était également présent.
- L'Open Butterfly - de 10 ans : la communication vers les clubs a été lancée plus tôt que les précédentes saisons. Cet événement ne se déroulera que le matin. La CDJT recherche des bénévoles pour encadrer les participants.

- Le groupe départemental Détection regroupe 5 à 6 enfants, le mercredi au sein du club de Sud Loire TT 45.
- Pour le groupe départemental féminin, elles sont actuellement 12.
- Le 1<sup>er</sup> tour du TJJ, nouvelle formule, a plu. Toutefois, du fait que les tableaux soient par classement, les cadres techniques ont observé des différences de niveau par rapport à l'âge des enfants.
- Le championnat « jeunes » : 4 zones ont été créées. Malgré cela, peu de clubs hors agglomération orléanaise ont inscrits des équipes. Elles sont au nombre de 36. Une souplesse sur les dates de rencontre a été laissée.
- Minicom's : du 19 au 21 décembre 2015, le Comité engage une équipe en garçons (Leblond, Lainé-Campino et Bourlet - 3 joueurs maxi). Dans le tableau féminin, Maelle Lebel sera la seule représentante loiretaine. Benoit Leblond sera le représentant du Loiret pour le corps arbitral. Enfin, les encadrants techniques seront : Grégory Lebas, Fabien Valo et Aurélien Dumoulin.
- Intercomités : Ils auront lieu les 14 et 15 mai 2016 à blois.
- ❖ **Jacqueline Gayraud (Commission Sportive - Loisirs) :**
  - Le championnat Loisirs compte 14 équipes cette saison (record d'inscription depuis longtemps). Les clubs d'Olivet et d'Ingré ont pour la première fois, engagés des équipes. D'où, 2 poules de 7 équipes.
- ❖ **Fabien Poncelet (Commission Sport dans l'Entreprise) :**
  - Le 14/10/2015 a eu lieu une réunion régionale de la commission Sport dans l'Entreprise. Un point a été fait pour chaque département de ses effectifs (joueurs et équipes engagés dans le championnat). Les attestations employeurs doivent remonter au responsable régional par le biais du Comité (commission départementale) début décembre 2015.
  - Le critérium départemental a réuni + de 40 participants (quasiment le double de l'année dernière) le 24/10/2015 à St Jean de la Ruelle. Le système mis en place par les juges-arbitres (Edith et Murièle) a permis de faire jouer beaucoup de rencontres. Un seul bémol, le club recevant n'a pas mis en place de buvette.
- ❖ **Bertrand Gouffault (Equipement et Récompenses) :**
  - Bertrand insiste sur le fait d'anticiper les commandes des récompenses. Il informe les membres que la Fête va revoir son organisation en 2016. Ainsi, les commandes devront être effectuées au minimum 15 jours avant l'événement. Dans le cas contraire, la livraison ne pourra pas être assurée sans frais supplémentaires.
  - La demande par l'US Sandillon de 30 séparations est validée.
  - Le club de SLTT45 relance le Comité pour son besoin en matériel soit pour la section de Saint Jean le Blanc : 4 tables d'arbitrage et celle de Saint Cyr En Val demande 4 tables neuves et 20 séparations. Edith demande à Bertrand d'estimer le coût de cette demande pour voir si elle rentre dans le montant prévu au poste d'achat de matériel du budget prévisionnel.

- Bertrand demande que les PV des réunions du CD soient envoyés plus tôt pour récupérer les informations sur les demandes des commandes.
- ❖ **Christine (Commission Sportive) :**
  - Championnat par équipes : 75 % des feuilles de rencontre sont transmises par mail par les clubs.
- ❖ **Fabrice Chantriaux (Commission Vétérans) :**
  - Championnat par équipes : 54 équipes engagées.
  - Critérium individuel : il aura lieu le 5/12/2015 à Olivet et commencera dès le matin par le tableau Doubles. Cela permettra de faire un tableau à classement intégral pour les simples, l'après-midi.
- ❖ **Adrien Dodu (Commission Formation) :**
  - Première formation « dirigeant » le 26/10/2015. 5 participants, le thème a été sur l'actualité sociale.
  - Première réunion le 5/10/2015 des championnats de France Sport dans l'Entreprise avec le CMPJM INGRE. Très bonne entente avec le Comité. Il a été décidé de partager le résultat financier de la manifestation entre les 2 structures, Ingré prenant en charge une bonne partie de l'intendance (restauration, buvette, sécurité, hôtellerie).
- ❖ **Jean-Luc Barboza (Commission Arbitrage) :**
  - Les juges-arbitres officiant lors des rencontres de championnat par équipes N1, N2 et N3 doivent dorénavant transmettre un rapport de JA spécifique à la FFTT. Jean-Luc va transmettre aux JA du département, le fichier contenant ce rapport. Les clubs n'ont plus à envoyer les feuilles de rencontres sauf en cas de match nul.
- ❖ **Michel Amigues (Trésorerie) :**
  - Point de finances sur les comptes du Comité :
    - CACL : 5951 €
    - Banque Postale : 17938 €
    - Livret A : 47850 € (inclus la rémunération de la vente des sicav).
- ❖ **Edith (Secrétariat) :**
  - Edith a travaillé pour le compte de la Ligue du Centre pour pallier l'absence d'Isabelle, en collaboration avec Jean-Jacques Brion afin de préparer le 1<sup>er</sup> tour régional du Critérium Fédéral.

### ③ Présentation des actions techniques du CDTT 41

- Jean-Pierre SEMPE, président du CDTT41 et Pascal GOYENECHE, président de la commission féminines et responsable des compétitions individuelles dans le Loir et Cher, ont accepté l'invitation du Comité pour venir présenter le plan d'actions techniques dans leur département.
- Vous trouverez dans les fichiers en annexe la version complète de la présentation.
- Frédéric remercie chaleureusement Jean-Pierre et Pascal pour leur venue et leur intervention. Benjamin est admiratif du travail effectué du point de vue des actions techniques et de développement dans le 41 et lance une discussion sur l'apport de la Ligue et du Comité en terme de création d'emplois. S'en suit des échanges avec Adrien et Nico.

### ④ Questions diverses

- Adrien ajoute que des formations « arbitres » auront lieu les 7 et 14 novembre 2015 au Comité et qu'une formation sur le développement serait à venir.
- Pour conclure cette réunion, la parole est donnée à l'autre invité de marque, représentant la Ligue du Centre, Nico Angenon.
- Dans un premier temps, celui-ci retrace son parcours à la Ligue du Centre (président CRA, coordinateur régional du développement).
- Il souligne ensuite le travail réalisé par le CDTT41 mais indique que la Ligue doit être partie prenante dans les actions des Comités. En retour, ces derniers doivent participer et collaborer aux actions de la Ligue du Centre, relais de la politique fédérale. Il doit y avoir une mutualisation des actions entre les Comités.
- La priorité première actuelle du gouvernement dont la FFTT est bien sûr, associée, est l'emploi. Il faut y contribuer à tous les niveaux. La Ligue du Centre pourra aider les clubs à créer de l'emploi et également sur le volet du développement.

Fin de réunion : 21 h 30. Prochaine réunion prévue le vendredi 4 Décembre 2015.

Le Vice-Président délégué,  
Jean-Luc BARBOZA

Le Secrétaire Général,  
Frédéric ROBIN